

DÉLIBÉRATION du conseil municipal de la commune d'AUSOIS

Séance du MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025

Nb de conseillers		Vote	
En exercice :	15	POUR	13
Présents :	10	CONTRE	0
Votants :	14	Abstention	1

Délibération N°2025.0140

Secrétaire de séance : Hervé GOMEZ-LEAL.

Date de la convocation : 13 novembre 2025.

Objet : élection des délégués devant siéger au SIVU d'Electricité de Haute Maurienne.

L'An deux mille vingt-cinq et le vingt-six novembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune d'AUSOIS, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Stéphane BOYER, maire.

Etaient présents : Madame Françoise RICHARD et messieurs Maurice BODECHER, Hervé GOMES-LEAL, Jean-Louis VIGNOUD, adjoints,
Mmes Claudette PAYERNE-BACCARD. Myriam COUVERT.

Absents/excusés Messieurs Jean-Jacques AGUSTIN, Adrien PEYRE DE GROLEE VIRVILLE, Hervé RATEL
Mesdames Camille COL, Julie ARNAUD (procuration à Hervé RATEL), Jean-Marie FRESSARD (procuration à Myriam COUVERT), Cédric PERILLAT-MERCEROZ (procuration à Stéphane BOYER), Philippe REVEILHAC (procuration à Hervé GOMES-LEAL).

M le Maire précise que la présente délibération annule et remplace la délibération N°2025.107 du 08 septembre 2025.

Puis il donne la parole à M BODECHER.

Celui-ci rappelle que les statuts du SYNDICAT ELECTRICITE DE HAUTE MAURIENNE prévoient à l'article 3, « composition du comité syndical », l'élection de 3 délégués, élus parmi les membres du conseil municipal pour la commune d'AUSOIS.

Chaque commune membre élira l'un ou l'une de ses délégué(e)s au titre de vice-président(e).

Les délégués représentant les communes sont élus et non désignés.

M BODECHER lance un appel à candidature.

Sont candidats :

1. Stéphane BOYER
2. Françoise RICHARD
3. Maurice BODECHER

M BODECHER demande à l'assemblée si elle souhaite procéder à un vote à main levée ou à bulletin secret.

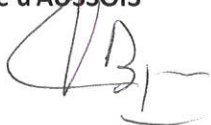
A l'unanimité, le conseil municipal décide de désigner les délégués au SYNDICAT ELECTRICITE HAUTE MAURIENNE à main levée.

Sont déclarés élus membres délégués au SYNDICAT ELCTRICITE DE HAUTE MAURIENNE, à l'unanimité :

Stéphane BOYER
Françoise RICHARD
Maurice BODECHER.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Stéphane BOYER
Maire d'AUSOIS



Hervé GOMES-LEAL
Secrétaire de séance

